

Sou de l'école

C'est une association composée de parents d'élèves. Elle a pour but d'organiser des manifestations afin de financer les projets des classes, créer des liens conviviaux entre les familles et participer à la vie du village.

Contact : Julien Thivillon

Restaurant scolaire

Il se trouve rue de la Voûte.

Il est commun à l'école privée et à l'école publique.

Modifications : 04 78 81 87 99 (répondeur)

La gestion est municipale.

→ Accueil des enfants à partir de trois ans

Accueil périscolaire

L'association « Autour des écoles » propose l'accueil des enfants scolarisés à Saint-Didier-sous-Riverie, le matin, lors de la pause méridienne et le soir.

Horaires : De 7h30 à 8h20
De 11h20 à 13h20
De 16h20 à 18h30

→ Accueil des enfants à partir de quatre ans

→ Accueil dans les locaux du restaurant scolaire

Vous pouvez retirer un dossier d'inscription aux activités périscolaires (restauration comprise) en mairie.

Transports

Deux lignes de bus scolaires desservent la commune ; l'une, au nord, passe par Verzieux et La Fillonnière ; l'autre, au sud, par Savernas, La Petite Grange, Flassieux et Barbieux. Les demandes doivent être faites auprès du service des transports scolaires du département du Rhône :

www.rhone.fr/transports

Bienvenue à L'ECOLE PUBLIQUE DE SAINT-DIDIER-SOUS-RIVERIE



Année scolaire 2012-2013

Ecole primaire publique
Rue Jules Ferry
69440 Saint-Didier-sous-Riverie

☎ 04 78 81 86 75
@ ce.0691365j@ac-lyon.fr
💻 ecolepubliquesaintdidiersousriverie.com

Horaires du matin De 8h20 à 8h30 (de 8h20 à 8h40 en maternelle)
11h30 (de 11h20 à 11h30 en maternelle)

Horaires de l'après-midi De 13h10 à 13h20
16h20 (De 16h10 à 16h20 en maternelle)

Pour le bon fonctionnement des classes, les horaires d'entrée et de sortie doivent être strictement respectés.

L'équipe enseignante

Directrice	Corinne Famelart
Cycle 3 (CE2-CM1-CM2)	Paul Psaltopoulos
Cycle 2 (GS-CP-CE1)	Corinne Famelart
Cycle 1 (TPS-PS-MS maternelle)	Christine Cracco
A.T.S.E.M.	Marie-Odile Pupier

Inscriptions

*Un enfant peut être inscrit **dès deux ans**. Il doit être propre et psychologiquement prêt à la vie en collectivité.*

Pour cela, adressez-vous d'abord à la mairie pour l'inscription, puis prenez rendez-vous avec la directrice ou un des enseignants si vous souhaitez des informations.

Ouverture de la mairie au public :

Le lundi et le jeudi de 14 heures à 17 heures 30

Le mercredi et le samedi de 9 heures à 11 heures 30

☎ 04 78 81 84 26 @ mairie.st.didier@cc-paysmornantais.fr

Calendrier scolaire 2012-2013

<u>Rentrée des élèves</u>	Mardi 4 septembre 2012
<u>Vacances de Toussaint</u>	Du vendredi 26 octobre 2012 Au lundi 12 novembre 2012
<u>Vacances de Noël</u>	Du vendredi 21 décembre 2012 Au lundi 7 janvier 2013
<u>Vacances d'hiver</u>	Du vendredi 22 février 2013 Au lundi 11 mars 2013
<u>Vacances de printemps</u>	Du vendredi 19 avril 2013 Au lundi 6 mai 2013
<u>Vacances d'été</u>	Vendredi 5 juillet 2013

IMPORTANT : Une journée doit être rattrapée en 2013. Il y aura classe soit le mercredi 3 avril, soit le mercredi 22 mai.

Le départ en vacances a lieu après la classe. La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

A propos de l'école...

Les enseignants reçoivent les familles sur rendez-vous. L'entretien étant un des moments forts de sa scolarité, nous tenons à ce que l'enfant soit présent.

L'équipe enseignante a choisi de travailler par cycles, plutôt que de chercher avant tout à égaliser le nombre d'élèves par classe.

L'équipe s'efforce de répondre aux besoins fondamentaux des élèves, afin que chacun trouve sa place et apprenne : pour cela, elle leur assure la sécurité physique et psychologique ; elle permet à chaque enfant de grandir, c'est-à-dire d'avancer, d'apprendre et de progresser ; elle reconnaît chaque enfant en tant que personne et respecte les choix et les propositions de chacun ; elle offre à chaque élève le droit à l'équité, grâce à un cadre à la fois protecteur et structurant.

Les enseignants s'efforcent de favoriser les relations entre élèves, mais aussi entre les différents partenaires de l'école, en particulier les parents. Les élèves sont amenés à produire, à réaliser, à faire valoir leurs compétences personnelles, à réfléchir sur les situations ; tout simplement on les autorise, et même plus, on leur demande de penser.

Dans l'école, l'évaluation se veut essentiellement formatrice. Elle est fondée sur un système de ceintures qui permet à chaque élève de se connaître et de mesurer ses propres compétences.

Certains dispositifs ont une grande valeur dans l'école et rassemblent les élèves autour de projets communs : la chorale, les marchés des connaissances, le journal scolaire « P'tit Crack », les moments d'expression écrite partagée, les conseils d'élèves, la philosophie...

Il existe dans l'école un groupe d'analyse de la pratique qui permet aux enseignants une réflexion commune, accompagnés par un animateur formé à ce type de démarche.

Le projet d'école 2012-2015 s'articule autour de trois axes forts : donner du sens à la numération pour faire progresser les élèves ; harmoniser l'utilisation des outils des élèves d'un cycle à l'autre ; développer les liens et le partenariat avec les familles dans le cadre d'une culture d'école.